

Commune municipale

Route de France 36 2805 Soyhières Tél. : 032 422 02 27

E-Mail: administration@soyhieres.ch

AVIS DE CONSTRUCTION

Procédure Ordinaire N° de dossier : 2022-00293-0

Requérant(s) Richard Borer, En Mers 1, 1867 Panex

Auteur du projet Richard Borer, En Mers 1, 1867 Panex

Description de l'ouvrage Mise en conformité des bâtiments n° 58A et 58B ainsi que des

chemins d'accès qui ont été goudronnés et de la place en groise

qui a été agrandie et en partie mise en enrobé bitumineux.

Changement d'affectation du bâtiment n° 58B et

désassujettissement au droit foncier rural des bâtiments n° 58A et

58B.

Cadastre(s), parcelle(s) Soyhières, 386

Lieu-dit, rue Rottbohn, Chemin de la Réselle 58b, 2805 Soyhières

Affectation de la zone Hors zone à bâtir, -

Plan spécial Aucun

Dérogation(s) requise(s) Hors zone à bâtir (24 LAT)

Requête(s) spéciale(s) Aucune

Date de parution du JO 19.08.2022

Début de la publication 22.08.2022

Échéance de la publication 21.09.2022

Ouvrages

Description:

Dimensions: longueur 35.1 m, largeur 17.05 m, hauteur 6 m, hauteur totale 7.52 m.

Genre de construction : matériaux : Façades : Lambrissage bois, couleur brun. Toiture : Plaques

ondulées Eternit, couleur brun

Dépôt public

Dépôt public de la demande avec plans au secrétariat de la Commune de Soyhières, Route de France 36, 2805 Soyhières, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Notion de compensation des charges selon art. 32 LCAT : « Si un propriétaire foncier tire profit d'un avantage particulier qui lui a été accordé aux dépens d'un voisin à la suite d'une dérogation, d'un plan spécial ou de tout autre mesure s'écartant des prescriptions communales sur les constructions,



Commune municipale

Route de France 36 2805 Soyhières Tél.: 032 422 02 27

PAGE 2 DE 2

E-Mail: administration@soyhieres.ch

il doit dédommager le voisin si ce dernier subit un préjudice notable. »

Soyhières, le 19 AUT 2022

COMMUNE DE SOYHIERES

Ay nom de la police des constructions

Le maire Christian Luber La secrétaire Jenny Stettler